

# FORMATIONS EN ALTERNANCE : PRÉREQUIS ET OBJECTIFS 2023-2024

FORMATION EN ALTERNANCE À L'ISO NANCY	PRÉPA OPTIQUE EN ALTERNANCE	BTS OL EN ALTERNANCE	LICENCE PROFESSIONNELLE D'OPTIQUE (LPO)	BACHELOR DE MANAGER EN OPTIQUE (BMO)
PRÉSENTATION DE LA FORMATION SUR LE SITE WWW.ISO.FR	<a href="https://bit.ly/2LhMxlf">https://bit.ly/2LhMxlf</a>	<a href="https://bit.ly/2zxYi4f">https://bit.ly/2zxYi4f</a>	<a href="https://bit.ly/2W00Pzd">https://bit.ly/2W00Pzd</a>	<a href="https://bit.ly/3bgxl2o">https://bit.ly/3bgxl2o</a>
CODE RNCP	RNCP22279	RNCP38360	RNCP30157	RNCP34465
LIBELLÉ	Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie	Opticien lunetier	Optique professionnelle mention Optométrie	Chargé de gestion commerciale
CERTIFICATEUR	Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Université Paris Saclay	Formatives
DATE ENREGISTREMENT	26/05/2019	01/01/2024	31/12/2019	02/03/2020
PRÉREQUIS	Niveau BAC	Être titulaire d'un BAC	Être titulaire du BTS Opticien-Lunetier	Être titulaire du BTS Opticien-Lunetier
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail, en effectuer le montage et les réparations, réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique.</li> <li>- Obtenir le titre professionnel de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie et acquérir les compétences nécessaires pour la poursuite d'études en BTS Opticien-Lunetier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'effectuer un examen visuel, de déterminer et adapter l'équipement optimal adapté aux besoins du client, de procéder au montage et au contrôle l'équipement, diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie de détail.</li> <li>- Obtenir le diplôme du BTS opticien Lunetier afin d'exercer le métier d'Opticien-Lunetier (profession de santé réglementée) et donner les compétences nécessaires aux poursuites d'études afin d'accéder aux autres métiers de la vision.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable de procéder aux bilans visuels (amétropique, accommodatif et vision binoculaire), d'adapter des lentilles de contact souples et rigides, de répondre aux besoins visuels spécifiques des sujets atteints de basse vision.</li> <li>- Obtenir le diplôme de la Licence Professionnelle d'Optique et accroître les compétences de l'Opticien-Lunetier dans le domaine de la Santé Visuelle (Optométrie, Contactologie, Basse Vision et Sensibilisation aux Urgences Opthalmiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'élaborer la mise en œuvre du plan commercial dans une unité optique, de manager des équipes de vente en optique, de piloter la gestion administrative et financière du centre de profit optique.</li> <li>- Obtenir la certification professionnelle de Chargé de gestion commerciale et apporter les compétences nécessaires à une poursuite d'études en Bac+5 dans le domaine du management, marketing et gestion d'entreprise.</li> </ul>
DURÉE	552h sur 1 an	1350h sur 2 ans	509h sur 1an	495h sur 1 an
MODALITÉS D'ACCÈS	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier	Admission sur Dossier et Entretien
DÉLAIS D'ACCÈS	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ
TARIFS	Contrat en alternance : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 3000€	Contrat en alternance : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 7564€	Contrat en alternance : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 7257€	Contrat en alternance : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 6714€.
MÉTHODES MOBILISÉES	Une diversité pédagogique répartie entre cours théoriques, TD, TP et Travaux Encadrés en effectif de classe réduit pour éloigner tout risque de décrochage ; Un accès pour tous au matériel nécessaire aux apprentissages professionnels ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Opticiens-Lunetiers, Opticiens-Optométristes, Collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre cours théoriques, TD, TP et Travaux Encadrés en effectif de classe réduit pour éloigner tout risque de décrochage ; Un accès pour tous au matériel nécessaire aux apprentissages professionnels ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Opticiens-Lunetiers, Opticiens-Optométristes, Collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre cours théoriques, TD et TP ; Des effectifs des classes réduits ; Un accès pour tous au matériel nécessaire à l'exercice de l'optométrie et de la contactologie. Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Maîtres de conférences, Opticiens-Optométristes, collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre cours théoriques, TD, études de cas et mises en situation ; Des effectifs de classes réduits ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'entreprise : responsables marketing, dirigeants d'entreprise, manager de magasins d'optique...
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Afin de permettre aux stagiaires, comme aux enseignants, de connaître l'état d'acquisition des compétences et d'anticiper tout décrochage, des évaluations régulières sont organisées tout au long de la formation. Contrôles de connaissances, devoirs sur table hebdomadaires, évaluations pratiques, mise en situation d'examen semestrielle. Le titre est obtenu par la réalisation d'un dossier professionnel et d'un examen pratique oral.	Afin de permettre aux stagiaires, comme aux enseignants, de connaître l'état d'acquisition des compétences et d'anticiper tout décrochage, des évaluations régulières sont organisées tout au long de la formation. Contrôles de connaissances, devoirs sur table hebdomadaires, évaluations pratiques, mise en situation d'examen semestrielle. Examen national écrit et oral en fin de formation.	La Licence professionnelle d'Optique est obtenue par la validation d'un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables. Les enseignements et/ou activités pédagogiques donnent lieu à des évaluations régulières (45 heures au total) lors d'examens partiels en contrôle continu au sein de l'ISO et d'un examen terminal en juin au sein de l'Université Paris-Saclay à Orsay. Ces évaluations prennent la forme de Questionnaires à Choix Simple (QCS), de Prises De Décisions écrites (PDD), de TP et d'une soutenance orale.	Le titre de Chargé de gestion commerciale, dispensé par la formation de Bachelor de Manager en Optique, est obtenu par la validation d'un ensemble d'unités d'enseignement capitalisables. Les enseignements et/ou activités pédagogiques donnent lieu à des évaluations régulières lors d'examens écrits et oraux en contrôle continu (partiels écrits individuels, études de cas, projets d'entreprise, mise en situation) et d'un examen terminal (grand oral) en fin de formation.
VALIDATION BLOCS COMPÉTENCES	La certification professionnelle de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie est composée de 3 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	Le BTS Opticien-Lunetier est composé de 6 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	La Licence Professionnelle d'Optique est composée de 8 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	La certification de Chargé de gestion commerciale délivrée par le BMO, est composé de 3 blocs de compétences obligatoires + 1 bloc de compétence optionnel, pouvant tous être validés indépendamment
SUITE PARCOURS	BTS OL <a href="https://bit.ly/bts-ol">https://bit.ly/bts-ol</a>	LPO, BMO, BLC, autres : <a href="https://bit.ly/2Z4G4T1">https://bit.ly/2Z4G4T1</a>	Master des sciences de la vision, BMO, BLC, autres : <a href="http://bit.ly/3NqMELX">http://bit.ly/3NqMELX</a> <a href="https://bit.ly/3dzlQ7F">https://bit.ly/3dzlQ7F</a>	Master, LPO, BLC, autres : <a href="http://bit.ly/3NqMELX">http://bit.ly/3NqMELX</a> <a href="https://bit.ly/3dzlQ7F">https://bit.ly/3dzlQ7F</a>
CONTACTS	<a href="mailto:isonancy@iso.fr">isonancy@iso.fr</a>	<a href="mailto:isonancy@iso.fr">isonancy@iso.fr</a>	<a href="mailto:isonancy@iso.fr">isonancy@iso.fr</a>	<a href="mailto:isonancy@iso.fr">isonancy@iso.fr</a>